

Mâcon, le 2 sept. 2016

INVITATION PRESSE



Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA Point presse à l'issue du comité de pilotage Mercredi 7 septembre 2016 à 12h30 (intersection RD25 et RN70 cf. plan)

Depuis la dernière réunion du comité de pilotage (23 octobre 2015), le programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA avance à un rythme soutenu, le calendrier est respecté, certaines opérations étant même en avance.

Le comité de pilotage du programme se réunit à nouveau le mercredi 7 septembre 2016 et à l'issue de ce dernier, Christiane BARRET, préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté, Gilbert PAYET, préfet de Saône-et-Loire, Marie-Guite DUFAY, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, André ACCARY, président du Conseil départemental, David MARTI, président de la Communauté urbaine Creusot Montceau et Jean-Patrick COURTOIS, président de la Communauté d'agglomération Mâconnais – Val de Saône, **vous invitent au point presse qu'ils tiendront sur le chantier de la RCEA (intersection RD25 et RN70, voir plan ci-joint), le mercredi 7 septembre à 12h30.**

À cette occasion, ils reviendront notamment sur l'avancée des 3 opérations en phase travaux (RD25 – Paray-le-Monial, Blanzay – Montchanin et carrefour RN70 et RN80) et présenteront les 2 opérations dont les travaux débiteront en fin d'année 2016 (Génélard et Paray – Charolles).

Vous êtes tous cordialement invités à ce point presse et nous vous remercions pour l'écho que vous en ferez dans vos supports respectifs.

Merci de confirmer votre présence pour le 5 septembre au plus tard en indiquant votre média, nom, prénom et courriel à l'adresse suivante : communication.dreal-bourgogne-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr

Le programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA :

Présenté par le ministre en charge des transports le 11 juillet 2013, ce programme ambitieux de rénovation et de sécurisation de cette route dangereuse et accidentogène s'étalera de 2014 à 2025. Une première phase dite « des aménagements prioritaires » est programmée de 2014 à 2019 pour un montant total de 184 M€ auquel s'ajoute un financement autoroutier pour le raccordement à Mâcon. Deux autres phases (2020-2025 puis au-delà de 2025) suivront pour l'aménagement complet de l'axe à 2x2 voies pour des montants successifs de 231 et 218 M€

Le Comité de pilotage :

Composition :

- la préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté et le préfet de Saône-et-Loire ;
- les parlementaires concernés ;
- la présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté ;
- le président du Conseil départemental de Saône-et-Loire ;
- les présidents des intercommunalités concernées par les travaux ;
- les maires des principales villes concernées par les travaux ;
- les présidents des chambres consulaires.

Missions :

Le comité de pilotage est l'instance de concertation sur l'avancement et la réalisation du programme d'accélération des aménagements de la RCEA. Il prend connaissance des différentes étapes, procédures préalables à la réalisation des aménagements et calendriers de programmation des travaux.

Il assure la concertation territoriale, examine et contribue aux choix d'aménagements et participe à la planification des étapes essentielles d'études et de travaux.

Conseil pratique :

Conférence de presse sur chantier : penser à se munir de chaussures adaptées.



Contact :

service de la communication interministérielle (SCI)

Tél. 03 85 21 81 59 / 80 64 / 81 58 / 28 58

sophie.elouifaqi@saone-et-loire.gouv.fr

xavier.bavoux@saone-et-loire.gouv.fr

annick.venet@saone-et-loire.gouv.fr

www.saone-et-loire.gouv.fr

Suivez-nous sur Twitter @Prefet71

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Patricia DROZ

Tél. 03 81 21 67 18 – 07 61 20 94 79

patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr

Fabien GRANGE

Tél. 03 45 83 22 75 – 06 29 62 38 15

fabien.grange@developpement-durable.gouv.fr